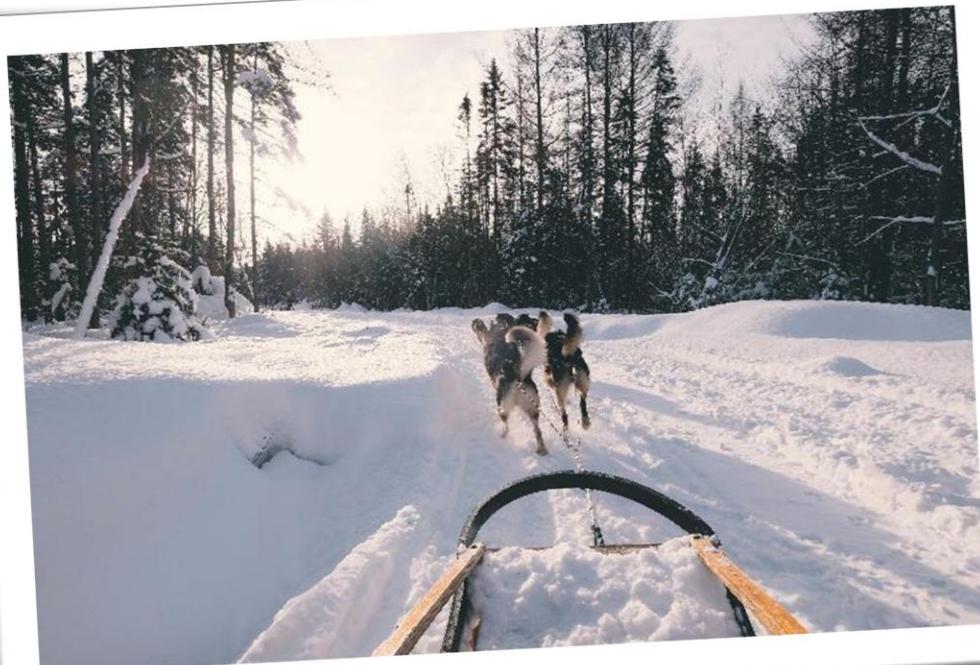


# CANADA

## DECOUVERTE DE L'HIVER QUEBECOIS

### 9 JOURS / 7 NUITS

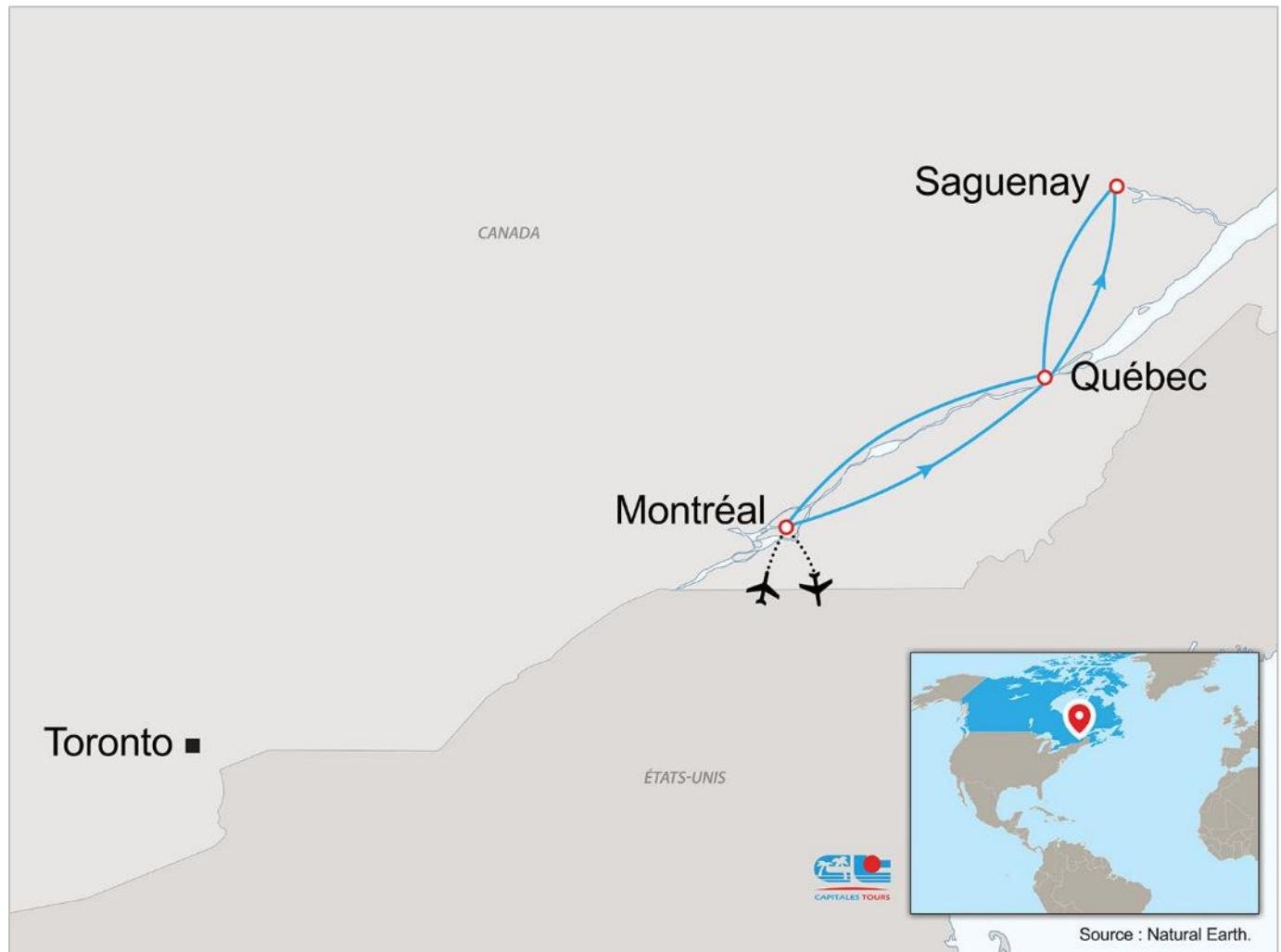


CAPITALES TOURS  
22, rue du Roi de Sicile 75004 Paris  
Tel : 01.42.71.22.44  
[www.capitales-tours.com](http://www.capitales-tours.com)

LES ENTREPRISES  
DU VOYAGE

 APST  
Garantie Totale des fonds déposés

## VOTRE ITINÉRAIRE



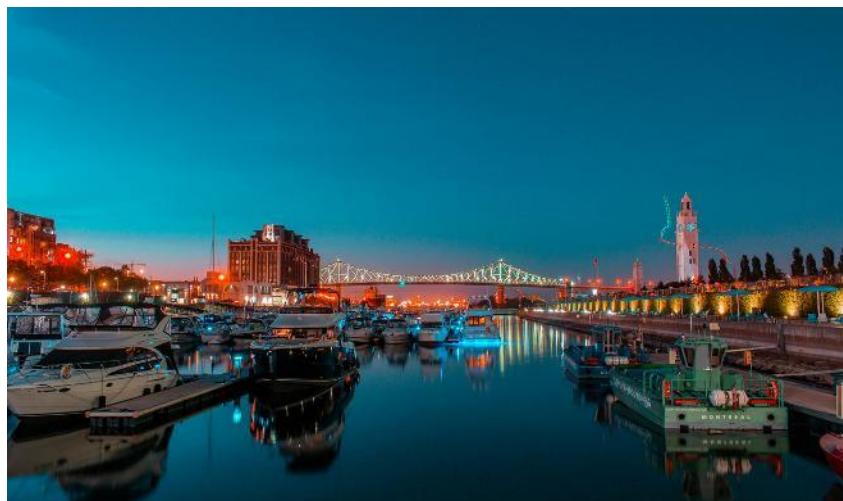
JOUR 1 - FRANCE  MONTREAL

20 km

- Rendez-vous des participants à l'aéroport.
- Formalités d'enregistrement et d'embarquement puis décollage à destination de Montréal.
- Arrivée et accueil à l'aéroport de Montréal par votre guide accompagnateur francophone puis transfert à votre hôtel en centre-ville de Montréal.

Deuxième ville du Canada après Toronto, la vibrante Montréal est la quatrième ville francophone du monde. Elle seule a su mêler le charme du Vieux Continent et l'effervescence du Nouveau Monde. A la fois intimiste et cosmopolite, romantique et hypermoderne, c'est une ville aux mille visages et au cachet si particulier. Cette ville vous invite à découvrir sa richesse historique et culturelle ainsi que son vaste patrimoine, ses gens de même que ses quartiers et lieux emblématiques.

Aujourd'hui, avec plus de 4 millions d'habitants et pas moins de 120 nationalités différentes, elle demeure un creuset de cultures.



Créativité et innovation sont l'âme de cette très belle ville, où la modernité et l'avant-gardisme côtoient près de 400 ans d'histoire. Montréal est une métropole culturelle, ouverte et qui célèbre la diversité, une capitale gastronomique et une ville technologique, chef de file mondial dans bien des secteurs. C'est ainsi qu'elle est désignée Ville UNESCO de design et rejoint en 2006 le Réseau des villes créatives de l'UNESCO.

- Fin de journée libre pour visiter **Montréal** à votre guise.

Suggestion de visites : Visitez en toute liberté le **Vieux-Montréal**, passez devant la **basilique Notre-Dame**, sur la **Place Royale**, le **Vieux-Port** ou encore le **célèbre marché Bonsecours**, visitez le **quartier international**, traversez le **Quartier des Spectacles**, la **Place des Arts**, **Chinatown** et enfin terminez par le **Mont-Royal** pour profiter d'une surprenante vue panoramique sur le **Saint-Laurent** et les **montagnes environnantes**.

- Dîner libre (à la charge des participants).

Suggestion de repas : Laissez-vous tenter par une spécialité Montréalaise : Le **Smoked Meat**, une spécialité de charcuterie, traditionnellement servie sous la forme d'un sandwich chaud composé de pain de seigle, de moutarde sucrée, de cornichons et d'une généreuse portion de tranches de bœuf fumé.

- Nuit à l'hôtel en centre-ville de Montréal.

JOUR 2 – MONTREAL  QUEBEC  FJORD DU SAGUENAY

520 km

- **Petit-déjeuner.**
- Départ vers **Québec**, capitale politique de la province et unique ville fortifiée d'Amérique du Nord, en suivant le cours du Saint-Laurent.
- Vous poursuivrez en direction d'une **érablière pour une visite suivi d'un repas traditionnel de cabane à sucre**.

Apparues au XIXe siècle, les cabanes à sucre sont une véritable activité artisanale et une tradition populaire encore bien ancrée dans la culture canadienne. C'est dans ces cabanes que sont fabriqués le sucre naturel et autres produits de l'érable, dont le fameux sirop d'érable.





- Route pour atteindre la région du Saguenay.

*Majestueux, le Fjord du Saguenay serpente jusqu'au fleuve Saint-Laurent au pied de falaises abruptes couvertes d'une épaisse forêt boréale. Bien que la région ne soit qu'à quelques heures de la ville de Québec, les neiges qui recouvrent routes, sentiers et forêts dès le début de l'hiver, puis les glaces impitoyables qui saisissent les eaux du fjord, isolent les villages qui le bordent.*

- Installation à l'auberge du Cap au Leste (ou similaire) pour 5 nuits.

Perchée au sommet du majestueux Fjord du Saguenay, l'auberge du Cap au Leste est un véritable havre de paix et de beauté sauvage.

Situés à l'aplomb du fjord, les hébergements sont répartis sur 5 chalets bâtis le long de la falaise afin que chacun offre toujours une vue époustouflante sur le fjord.

Un chalet principal comprenant restaurant, bistro-bar, grande terrasse panoramique, piscine de relaxation et sauna domine l'ensemble des chalets répartis sur le territoire. Construits dans la plus pure tradition québécoise en bois équarri avec des matériaux anciens, tous les bâtiments ont vue sur le fjord ou sur la forêt. Ces chalets s'intègrent superbement dans cet environnement montagneux et offrent confort et atmosphère chaleureuse. Les chambres n'ont pas de télévision ni de téléphone afin de vous permettre de profiter de la nature et des joies de l'hiver. Le Wifi est accessible gratuitement à l'auberge principale.

**Note :** *Les chalets comptent un salon commun avec poêle à bois et 6 à 9 chambres standards pour 2 à 4 personnes maximum, composées d'un lit double plus un lit simple ou 2 lits superposés. Toutes les chambres sont équipées d'une salle de bain privée avec douche.*

- Dîner et nuit.



## JOUR 3 – FJORD DU SAGUENAY : MOTONEIGE

- Petit-déjeuner.
- Cette journée sera entièrement dédiée à la motoneige.
- Partez à la découverte des sentiers enneigés de la région du Fjord, vers le village de Sainte Rose ou vers les Monts Valin, au guidon de votre motoneige. Vous embarquerez à 2 par motoneige.

Avant votre départ, votre guide vous remettra votre équipement composé d'un casque, veste et salopette grand froid, mitaines (moufles), cagoule et bottes. Il vous donnera également quelques explications sur la conduite des motoneiges et les règles de sécurité.

**Requis :** *un permis de conduire valide et une carte de crédit internationale (Visa ou MasterCard) au nom du conducteur pour la caution (2 000 CAD à ce jour + taxes). Le conducteur doit être âgé de plus de 21 ans et le passager doit être âgé de 12 ans ou plus et que les pieds touchent le marchepied. Un formulaire d'acceptation des risques et questionnaire médical sera à remplir sur place.*

- Déjeuner en route.
- Dîner.
- Soirée feu de camp à la belle étoile.
- Nuit à l'auberge.



## JOUR 4 – FJORD DU SAGUENAY : RAQUETTES, GLISSADES ET HOCKEY

- Petit-déjeuner.
- Balade en raquette guidée par un spécialiste de l'interprétation de la nature.
- Déjeuner.
- Au cours de l'après-midi, laissez-vous tenter par une partie de hockey sur glace sans patins et sur la neige... ou essayez les glissades sur tubes.

## JOUR 4 – FJORD DU SAGUENAY : RAQUETTES, GLISSADES ET HOCKEY (suite)

- **Dîner.**
- Pour ceux qui le souhaitent, tracez une ligne de lumière dans l'obscurité de la nuit Saguenéenne en participant à une **marche aux flambeaux**.
- **Nuit à l'auberge.**



## JOUR 5 – FJORD DU SAGUENAY : TRAÎNEAUX À CHIENS

- **Petit-déjeuner.**
- Plongez dans l'univers Québécois. Au programme de la matinée : **Balade en traineau à chien**, une activité traditionnelle inoubliable.  
Après les conseils de conduite et de sécurité dispensés par le musher, vous vous élancerez sur les sentiers montagneux de cette région sauvage.
- **Déjeuner.**
- Après-midi détente : Profitez du **sauna et prélasssez-vous dans les eaux chaudes de la piscine** en embrassant d'un seul regard des kilomètres de vue sur le fjord (*1 accès piscine et sauna durant le séjour*).
- **EN OPTION (avec supplément, à réserver et régler sur place) :**  
Si vous êtes en quête d'aventure, faites l'expérience d'une sortie nocturne en motoneige à la lumière de vos phares.
- **Dîner et nuit à l'auberge.**



\*\*\**Dîners et soirées spéciaux pour Noël et nouvel an les 24 et 31 décembre.*

## JOUR 6 – FJORD DU SAGUENAY : RAQUETTES & SURVIE EN FORÊT

- **Petit-déjeuner.**
- Départ pour une nouvelle **balade en raquette**. Depuis le haut des falaises jusqu'au phare qui trône sur la rive du fjord cette excursion vous offrira des panoramas inoubliables.
- **Déjeuner.**
- Après-midi sur le thème de la **survie en forêt durant l'hiver**. Votre guide vous expliquera comment pêcher sous la glace. Aussi appelée pêche sur glace ou de façon générale, pêche blanche, est un type de pêche sportive pratiquée sur la couche glacée d'une étendue d'eau (cours d'eau, lac, mer, etc.). Elle consiste à pêcher le poisson à travers un trou pratiqué dans la glace. L'origine de cette pêche proviendrait vraisemblablement des Amérindiens ou plus particulièrement des Algonquins. Paul Le Jeune décrit que le 27 janvier 1635, un de ces derniers vint voir les quelques habitants de la nouvelle habitation de Trois-Rivières et amena un des colons français à la pêche sur glace à environ 25 000 pas du poste de Trois-Rivières.



Au cours de cette initiation le guide vous expliquera également comment allumer un feu sur la neige et un abri comme un igloo typique. Autant de gestes essentiels à poser pour survivre en forêt en hiver.

- **Dîner.**
- Soirée festive et animée par vos guides dans une ambiance Pur Québec, pour votre dernière nuit à l'auberge.

## JOUR 7 – FJORD DU SAGUENAY (bus) QUEBEC

270 km

- **Petit-déjeuner.**
- Direction **Québec** !  
Québec est un exemple exceptionnel de ville coloniale fortifiée en Amérique, encore bien préservée et unique en Amérique du Nord ! En effet, Québec demeure la seule ville d'Amérique du Nord à avoir conservé ses remparts qui regroupent de nombreux bastions, portes et ouvrages défensifs ceignant toujours le Vieux-Québec.
- Arrêt à la célèbre **Chute de Montmorency**, les plus hautes de la province du Québec avec ses 83 mètres – et le « pain de sucre » qui se forme à ses pieds en hiver (visite libre, escalier panoramique fermé en hiver)
- Déjeuner libre (à la charge des participants).  
Suggestion de repas : Dégustez une spécialité locale : La **Poutine**, un plat de la cuisine québécoise composé, dans sa recette classique, de trois éléments : des frites, du fromage en grains et de la sauce brune.
- Après-midi libre pour partir à l'assaut de **Québec**.  
Suggestion de visite : En toute liberté, partez à la découverte des plaines d'Abraham, véritable oasis de verdure au cœur de la ville, passez devant le majestueux hôtel Fairmont, le Château Frontenac, la Place d'Armes, la Place-Royale, Notre-Dame-des-Victoires et terminez votre périple par le pittoresque quartier Petit-Champlain.
- Dîner libre (à la charge des participants).
- **Logement à votre hôtel à Québec.**



## JOUR 8 – QUEBEC (bus) MONTREAL (avion) FRANCE

270 km

- **Petit déjeuner.**
- Selon horaire aérien, transfert à **l'aéroport de Montréal**.
- Si l'horaire de votre vol le permet, profiterez des quelques heures qu'il vous reste pour visiter la grande métropole, **son quartier historique, son vieux port ou magasiner vos souvenirs sur la rue Sainte Catherine, la plus commerçante**.
- Déjeuner libre (à la charge des participants).
- **Formalités d'enregistrement et d'embarquement, puis décollage à destination de la France.**
- **Nuit dans l'avion.**

## JOUR 9 - FRANCE

- Arrivée en France.

## INFOS VÉRITÉ

- ✓ Ce circuit est réalisable avec un minimum 2 participants / maximum 50 participants.
- ✓ Ce circuit est réalisé en partage avec d'autres partenaires (participants regroupés sur place).
- ✓ En fonction des horaires de vol, il est possible que la première et/ou dernière nuit ne soient pas passées intégralement à l'hôtel. En cas de départ très matinal le dernier jour, le petit-déjeuner ne sera pas inclus dans nos prestations. Un petit-déjeuner ou une collation pourra vous être servi à bord du vol, selon la compagnie aérienne (aucun remboursement pour le petit-déjeuner prévu à l'hôtel).
- ✓ En fonction des horaires de vos vols internationaux, les repas du jour 1 et du jour 8 sont libres, à la charge exclusive des participants et ne seront donc pas inclus dans nos prestations.
- ✓ Tous les hôtels sont situés en périphérie des villes, sauf à Montréal (centre-ville).
- ✓ Chambres individuelles : Le supplément en chambre individuelle ne garantit pas un hébergement en chambre double à usage simple. Il est possible que la chambre ne dispose que d'un seul lit simple et qu'elle soit plus petite.
- ✓ Les chambres triples et quadruples sont possibles en nombre limité et sur demande (sous réserve de confirmation). Elles sont en fait une chambre double avec deux grands lits (pas de troisième ou de quatrième lit séparé).
- ✓ **Les Canadiens et les Américains ayant pour habitude de prendre le petit-déjeuner à l'extérieur, certains hôtels ne disposent que de petites salles pour le petit-déjeuner, imposant parfois certaines rotations ou de consommer votre « breakfast box » dans votre chambre. Beaucoup d'hôtels au Canada et aux Etats-Unis proposent actuellement des petits-déjeuners en formule à emporter « Grab & Go », sous forme de panier-repas ou boîte à petit-déjeuner. Un nécessaire à thé/café est mis à disposition dans les chambres pour la boisson chaude. Cette formule, si elle est toujours imposée à la date de votre voyage, ne donnera pas lieu à quelque compensation que ce soit, à partir du moment où les hôtels assurent cette prestation.**
- ✓ L'ordre du programme peut être inversé, les étapes et les visites peuvent être réaménagées sur place en fonction des conditions météorologiques, aléas et impératifs locaux et du nombre de participants. Les activités hivernales sont soumises au niveau d'enneigement, et en cas de neige insuffisante, elles seront remplacées par des alternatives appropriées. Dans tous les cas, le contenu des visites et des activités sera respecté ou remplacé par une prestation équivalente.
- ✓ La durée des activités est donnée à titre indicatif et peut varier selon certains critères comme la dynamique du groupe, les conditions météorologiques, évènements imprévus durant le déroulement d'une activité etc.
- ✓ Les excursions et visites proposées en option sont facultatives, proposées hors du programme commun et réalisables sous conditions, indépendamment de l'organisation par Capitales Tours. En fonction de vos horaires de vol et du temps disponible sur place, il est possible que certaines options ne soient pas réalisables.
- ✓ Un formulaire d'acceptation des risques ainsi qu'un questionnaire médical seront à remplir sur place pour votre sécurité et celle des autres voyageurs.
- ✓ Activités à l'auberge : Vous serez répartis en sous-groupe de 6 à 12 personnes maximum pour les activités
- ✓ Traîneau à chiens : L'activité est accessible aux enfants dès 4 ans. Noter que le Saguenay présentant un relief accidenté, l'activité de traîneau à chiens est une activité sportive.
- ✓ Motoneige : La pratique de la motoneige demande une bonne forme physique. Cette activité est ouverte à tous à partir de 21 ans pour le pilote (possédant un permis de conduire valide). Le permis de conduire et la carte de crédit internationale devront être présentés lors des formalités de prise en charge de la motoneige. Cependant, il n'est pas nécessaire d'avoir un permis international. Même s'il est aisément de conduire une motoneige, la pratique de cette activité nécessite prudence et sens des responsabilités comme sur une route régulière. La conduite se fait sur des sentiers spécifiques et réglementés. Les parcours évoluent à double sens sur lacs ou en forêt. Le respect du code de la route et des limitations de vitesse est de rigueur et de la responsabilité de tout conducteur. Notre but étant de vous procurer le séjour le plus plaisant possible, nous vous demanderons de garder en tout temps la maîtrise de votre véhicule, il en va de votre sécurité et de celle des autres usagers.  
A noter : au Québec, chaque conducteur est responsable de sa motoneige. Qu'il soit ou non fautif des dommages causés à son véhicule (même en cas de feu, vol et vandalisme).
- ✓ Les kilométrages et les temps de trajets sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction des impératifs et aléas locaux (état des routes, embouteillages, météo, etc.).
- ✓ Contrairement aux autocars européens, les cars américains n'ont pas le même confort et ne possèdent qu'une porte à l'avant. L'autocar effectue des arrêts fréquents et réguliers au cours de la journée.
- ✓ Le client est seul responsable de tous ses effets personnels, même laissés dans le véhicule de transport.
- ✓ Les repas mentionnés comme « libre » sont à la charge exclusive des participants et ne sont pas inclus dans nos prestations.
- ✓ Ce circuit n'est pas adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR) ni aux enfants de moins de 12 ans.
- ✓ Les photos ne sont pas contractuelles.
- ✓ **Dans les pays anglo-saxons les employés touchent un revenu assez bas, surtout dans les métiers de services (restaurants, taxis, hôtels, etc), le pourboire constitue donc une grande partie de leurs revenus et ce n'est pas un simple complément.** Il est d'usage de laisser 15 à 20 % du montant de l'addition, ou des montants fixes. Même si cette habitude existe aussi dans d'autres pays, elle reste avant tout une marque de respect culturel, à ne pas négliger lors de vos voyages.
- ✓ **Les pourboires suggérés par personne et par jour sont en moyenne de 6-10\$ pour les guides et 4\$ pour le chauffeur.**

## Frais d'annulation spécifiques

A plus de 30 jours : 15 € forfaitaires par personne de frais de gestion non-remboursables + 50% du prix global du voyage TTC,  
 A moins de 30 jours : 15 € forfaitaires par personne de frais de gestion non-remboursables + 100% du prix global du voyage TTC.



# **LISTE D'OPTIONS INDICATIVE**

## **A RESERVER ET PAYER SUR PLACE**

Les excursions, visites et activités proposées en option ci-dessous sont facultatives, proposées hors du programme commun et réalisables sous conditions (en fonction de la météo, du nombre de participants minimum et maximum, du temps disponible, etc.), indépendamment de l'organisation par Capitales Tours.

En fonction de vos horaires de vol et du temps disponible, il est possible que certaines options ne soient pas réalisables.

Les **TARIFS EN DOLLAR CANADIEN** s'entendent « par personne » et sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être sujets à variation sans aucun préavis. Ces options sont à réserver et à payer en espèces sur place auprès de votre guide.

### **QUEBEC :**

#### **VISITE GUIDÉE À PIED DE LA VILLE DE QUÉBEC (2h)**

Seule ville fortifiée en Amérique du Nord, elle est inscrite sur la liste des biens du patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985. Québec vous invite, du haut de ses imposants remparts, à remonter le cours des siècles : le Château Frontenac, le Parc des Champs de Batailles des Plaines d'Abraham, la Citadelle, le quartier le Petit Champlain. Une visite inoubliable vous attend.

- **45 CAD\* par personne (4 à 5 personnes)**
- **35 CAD\* par personne (6 à 9 personnes)**
- **25 CAD\* par personne (10 à 18 personnes)**

## **HEBERGEMENT**

## **LISTE DE VOS HÔTELS**

#### **➤ MONTREAL (centre-ville) :**

Hampton Inn By Hilton Montréal Downtown 3\* (normes locales) ou similaire.

#### **➤ FJORD DU SAGUENAY (Sainte Rose du Nord):**

Auberge Du Cap Au Leste 4\* (normes locales – classification des hébergements natures du Québec) ou similaire.

#### **➤ QUEBEC (Vieux Québec) :**

Hôtel Manoir Victoria 4\* (normes locales) ou similaire,

*En tout état de cause, la liste définitive des hôtels vous sera communiquée lors de votre convocation.  
Nous nous réservons le droit de modifier le nom de la compagnie aérienne ou de substituer un hôtel par un autre de catégorie similaire, selon les disponibilités au moment de la réservation. Liste des hôtels proposés donnée à titre indicatif.*

*La classification des hébergements est faite selon nos critères de sélection et mentionnée en Normes Locales (NL).*



# DEVIS DE VOYAGE 2025/2026

## DECOUVERTE DE L'HIVER QUEBECOIS

### 09 JOURS / 07 NUITS

#### PRIX FORFAITAIRES 2025/2026 : TARIF TTC BROCHURE

Mois	Date de départ	Paris	Supplément chambre individuelle
DECEMBRE	20	2 969 €	579 €
	27	2 969 €	579 €
JANVIER	10	2 359 €	519 €
	17	2 539 €	519 €
	31	2 649 €	519 €
FEVRIER	14	2 799 €	579 €
	21	2 759 €	579 €
MARS	07	2 459 €	519 €

#### CAPITALES TOURS S'ENGAGE A ASSURER LES PRESTATIONS SUIVANTES :

- Transport . Aérien : FRANCE / MONTREAL / FRANCE sur vols Air Canada ou Air Transat ou British Airways  
 . Transferts : Aéroport / Hôtel / Aéroport  
 . Terrestre : *La compensation Carbone Boréal pour les transferts terrestres*
- Hébergement : 2 nuits en hébergement 3 et 4 étoiles (normes locales) selon l'étape  
 : Chambre double ou twin standard avec douche ou bain  
 : 5 nuits en auberge en pleine nature, en chambre standard en chalet.
- Repas : La pension complète (hors boissons) du petit-déjeuner du jour 2 au petit-déjeuner du jour 8, sauf le déjeuner et dîner du jour 7
- Visites / Excursions : Transfert/Transport terrestre en véhicule de tourisme adapté à la taille du groupe  
 : Mentionnées au programme  
 : 1 jour guidé de motoneige duo (2 pers./moto),  
 : 1/2 jour d'activité de traîneau à chiens (2 pers./traîneau)  
 : Excursions en raquettes  
 : 1 accès piscine et sauna durant le séjour  
 : Apprentissage de la survie en forêt et démonstration de la pêche blanche;
- Equipements : Habits grand froid pour la durée du séjour à l'auberge : veste, salopette et bottes  
 : Motoneige: casque, veste et salopette grand froid, mitaines (moufles), cagoule et bottes
- Guides / Assistance : Un accompagnement tout au long du séjour et des guides locaux pour encadrer les activités.
- Responsabilité civile : Generali n°AP 389 521
- Caution APST : Garantie totale des fonds déposés
- Taxes et frais de dossier : Départ de Paris et de Province et taxe de solidarité (à ce jour) : 409 € dont 319 € YQ/YR  
 (à ce jour au 03/04/25) : Housse de la taxe de solidarité (à ce jour) incluse dans les taxes ci-dessus

# DEVIS DE VOYAGE 2025/2026 (suite)

## DECOUVERTE DE L'HIVER QUEBECOIS

### 09 JOURS / 07 NUITS

#### NOTRE PRIX N'INCLUT PAS :

Les boissons aux repas (eau minérale en bouteille, soda ou soft drink, bière, vin) ;  
Les pourboires aux guides et au chauffeur  
Le port des bagages  
Les excursions, visites et activités en option ;  
Les extras et toutes dépenses personnelles.

<u>Assurances</u>	: Assurance Multirisques (Annulation, Assistance, Rapatriement, Bagages) : Assurance Multirisques (Annulation, Assistance, Rapatriement, Bagages) <b>AVEC GARANTIE COVID-19</b> (plus d'infos dans le contrat d'assurance) : Garantie complémentaire – Maintien de prix (hausse taxes aéroport)	4 % 5 % 20 €
<u>Visa</u> (à ce jour au 03/04/25)	: Les frais et l'obtention de l'Autorisation de Voyage Electronique (AVE) canadien obligatoire : 7 \$ canadiens (révisable)	
<u>Chambre individuelle</u>	: Supplément par personne	voir tableau
<u>Motoneige</u>	: Le supplément motoneige solo (par personne) <i>si inscription d'une personne seule ou un groupe en nombre impair</i> : La caution par motoneige (à ce jour et à verser sur place)	369 € 2 000 CAD + taxes
<u>En option :</u>	: Compensation carbone de l'aérien (par personne)	50 € net

#### FORMALITES DE SANTE ET D'ENTREE A CE JOUR :

Passeport français valable 6 mois après la date de retour. Visa non obligatoire pour les Français.

A compter du 29/09/16, tous les voyageurs souhaitant se rendre au Canada, ou en transit, devront effectuer une demande d'autorisation de voyage au moyen de l'Autorisation de Voyage Electronique (**AVE**) et s'acquitter d'une taxe obligatoire de 7 dollars canadiens (à ce jour). (**plus d'infos dans les pages suivantes**)

##### Nous fournir une copie bien lisible du document d'identité dès la réservation.

*Les ressortissants de nationalité autre que française et les binationalis doivent se rapprocher des services consulaires du pays visité afin d'être en règle le jour du départ.*

*Si votre passeport ne présente pas une validité suffisante pour votre voyage, veillez à effectuer les démarches pour le faire renouveler le plus tôt possible. A défaut d'un passeport valable, des frais d'annulation jusqu'à 100 % du montant total du voyage seront retenus et CAPITALES TOURS ne pourra être tenue comme responsable.*

##### **(Pour les départs sur vols British Airways uniquement) FORMALITE ETA - Royaume-Uni (arrivée et transit) :**

Pour tous les départs à compter du 2 avril 2025 inclus, tous les voyageurs (adultes et enfants) souhaitant se rendre au Royaume-Uni, ou en transit, devront effectuer une demande d'autorisation de voyage au moyen de l'Electronic Travel Authorisation (ETA), s'acquitter d'une taxe obligatoire de 10 livres (à ce jour ; le paiement se fait par CB uniquement). **Attention, prévoyez au moins une semaine de délai car vous obtiendrez généralement une décision dans les 3 jours ouvrables.** Pour cela, il faut se rendre sur le site <https://apply-for-an-eta.homeoffice.gov.uk/how-to-apply> (site en anglais) ou via les applications officielles : <https://www.gov.uk/guidance/apply-for-an-electronic-travel-authorisation-eta> (site en anglais).

Pour demander leur ETA, les voyageurs devront : s'acquitter de la somme demandée, fournir leurs coordonnées de contact et les détails de leur passeport, fournir une photo valide conforme aux règles applicables aux photos dématérialisées sur GOV.UK et répondre à une série de questions. Durée de validité : 2 ans ou à la date d'expiration du passeport (date d'échéance la plus proche).

**Les voyageurs n'ayant pas demandé et reçu cette autorisation pourront se voir refuser l'embarquement ou l'accès au Royaume-Uni avec 100 % de frais. L'ETA n'est pas une garantie d'admission à l'arrivée au Royaume-Uni.**

**Il sera possible d'effectuer son ETA à partir du 5 mars 2025.**

Aucune vaccination n'est obligatoire mais certaines vaccinations sont recommandées : assurez-vous d'être à jour dans vos vaccinations habituelles. Informations complémentaires : <http://www.pasteur.fr/fr/map>



# FORMALITES CANADA

## (Y COMPRIS POUR LES TRANSITS)

### **Formalités de police :**

Pour transiter ou séjourner au Canada, il faut impérativement :

1- Présenter un passeport biométrique valable au moins toute la durée de votre séjour (date faciale faisant foi). A titre de précaution, disposez d'un passeport biométrique valable 6 mois après la date de retour pour éviter toutes complications.

2- Avoir reçu une autorisation AVE à demander et payer sur le site officiel. Coût du visa électronique AVE : 7 \$ canadiens par personne. La démarche d'obtention et le paiement sont à effectuer impérativement par le passager lui-même.

Préalablement à tout déplacement au Canada, il convient de consulter le site internet du Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté du Canada <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-aide-formulaire.asp>

Depuis le 10 novembre 2016, tout ressortissant français désirant se rendre au Canada ou y transiter par avion devra demander une autorisation de voyage électronique (AVE) avant son départ.

Les personnes dispensées de visa (séjour touristique de moins de six mois) sont concernées par cette obligation.

Les voyageurs se rendant au Canada par voie terrestre ou maritime, les binationaux franco-canadiens (qui doivent disposer impérativement d'un passeport canadien valide) et les résidents permanents du Canada (qui doivent détenir une carte de résident permanent valide) ne sont pas concernés par l'AVE.

L'obtention de l'AVE s'effectue exclusivement depuis le site internet officiel du gouvernement du Canada dédié à cet effet : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>

Il est conseillé aux voyageurs qui demandent une AVE de faire preuve de vigilance à l'égard des compagnies qui prétendent offrir une aide (payante) pour l'obtention de l'autorisation de voyage électronique.

Nous recommandons vivement aux passagers éligibles de faire leur demande au moment de leur réservation ou au plus tard 72h avant le départ.

Au moment de la demande, il est nécessaire d'être muni d'un passeport valide, d'une carte bancaire pour régler les frais obligatoires de 7 dollars canadiens et d'une adresse électronique à laquelle vous avez accès. De manière générale, vous recevrez l'autorisation par courriel en quelques minutes.

L'AVE est valable pendant cinq ans. Liée électroniquement au passeport, elle prend fin à la fin de validité du passeport.

Si les demandes d'AVE peuvent être présentées peu de temps avant le départ en avion, il est toutefois recommandé de s'y prendre suffisamment à l'avance.

**ATTENTION :** L'AVE n'est pas une garantie d'admission à l'arrivée sur le territoire canadien.

Si votre passeport contient les termes « épouse de », « epse », « ep. », « veuf », etc., veuillez **NE PAS INSCRIRE** ces éléments ni le nom qui les suit dans le champ réservé à votre nom au moment de remplir le formulaire de demande.

Vous devez impérativement indiquer **UNIQUEMENT VOTRE NOM DE NAISSANCE** (ou « nom de jeune fille ») lors de votre demande d'AVE.

Par exemple, s'il est écrit « Dupont EP. Durand » dans le champ réservé au nom de famille et « Marie Sophie » dans le champ réservé au prénom, veuillez inscrire « Dupont » comme nom de famille et « Marie Sophie » comme prénom.

**ATTENTION : Le nom qui apparaît sur la réservation sera celui qui apparaîtra sur le billet d'avion, il faut donc impérativement que le nom sur la réservation soit le même nom figurant sur le formulaire AVE. A défaut, la passagère pourra se voir refuser l'embarquement avec 100 % de frais retenus, et CAPITALES TOURS ne pourra être tenue comme responsable.**

**Les billets d'avion seront émis par défaut au nom de naissance (anciennement appelé « nom de jeune fille »).**

**AUCUNE VERIFICATION DES FORMULAIRES NE SERA FAITE PAR CAPITALES TOURS. TOUT RENSEIGNEMENT ERRONNE IMPLIQUERA UNE MODIFICATION DE NOM AUX FRAIS EXCLUSIFS DU PASSAGER.**

### **SÛRETÉ AÉROPORTUAIRE : RENFORCEMENT DES MESURES POUR LES VOLIS A DESTINATION ET/OU VIA LES USA ET/OU LE CANADA**

A compter du 08 juillet 2014 et à la demande des autorités nord-américaines, les mesures de sûreté aéroportuaire pour les vols à destination et/ou via les États-Unis et/ou le Canada sont renforcées.

Les agents de la sécurité aéroportuaire contrôleront tous les appareils électroniques transportés en bagage cabine (exemple : ordinateur portable, appareil photo, tablette numérique, téléphone portable, console de jeux ...). Ils doivent être présentés chargés et en état de fonctionnement. Pendant le contrôle, il pourra être demandé à leurs propriétaires d'allumer leurs appareils, y compris les téléphones portables.

**Si l'appareil ne s'allume pas, le passager pourra se voir refuser l'embarquement avec 100 % de frais retenus et/ou la confiscation de l'appareil. Tout appareil confisqué sera détruit. CAPITALES TOURS ne pourra être tenue pour responsable.**

### **INFORMATIONS DONNEES SOUS RESERVE DE MODIFICATION SANS PREAVIS ET EN L'ETAT DE NOS INFORMATIONS A DATE.**

Nos informations sont destinées à faciliter la préparation de votre voyage et ne prétendent pas à l'exhaustivité. Malgré la qualité des informations mises à votre disposition, elles ne nous dispensent nullement d'adopter une attitude prudente et de recueillir des conseils spécialisés ou de vous faire confirmer les informations diffusées par nos services.

Nous attirons également votre attention sur le fait que CAPITALES TOURS ne délivre que des conseils et, en aucun cas, des accords ou des autorisations de se déplacer. Nous ne pouvons en aucun cas nous substituer à votre médecin ou au gouvernement français ou aux services de vaccinations de l'Institut Pasteur ou aux services consulaires du (des) pays visité(s). De même, ces informations ne sauraient engager la responsabilité de leurs auteurs ou de CAPITALES TOURS.



# **CONDITIONS AU 30/10/25**

## **A FAIRE FIGURER SUR NOS PROGRAMMES**

### **TARIFS**

Tarifs établis au 30/10/25 (hors hausses éventuelles des taxes d'aéroport et/ou du kérosène)

### **MENTION A FAIRE FIGURER SUR TOUS NOS PROGRAMMES**

Pour des raisons techniques le sens du circuit ou l'organisation des visites peut être inversé ou modifié, mais sera néanmoins respecté.

### **TAXES**

**INTERNATIONALE** : Montant communiqué sous réserve de modification par les autorités gouvernementales et de hausse fuel éventuelles.

**En cas d'annulation avec des frais de 100%, nous ne pourrons plus rembourser la partie de la taxe « YQ » (qui correspond à celle des hausses carburant), les compagnies commencent à refuser de la rembourser.**

### **CONDITIONS PARTICULIERES POUR LES DOCUMENTS DE VOYAGE NECESSAIRES**

Depuis le 26 juin 2012 les autorités européennes imposent que tout passager ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (sauf le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande) devra présenter au contrôle frontière (PAF) un document officiel individuel.

Cette disposition implique qu'à compter de cette date, les mineurs qui se présenteront au contrôle frontière (PAF), même accompagnés de leurs parents, devront être obligatoirement titulaires de leurs propres documents de voyage.

Pour les personnes de nationalités autres que française celles-ci doivent se rapprocher du consulat du pays visité afin d'être en règles le jour du départ.

Les participants devront avoir pris soin d'être en règle avec les formalités d'entrée propres au(x) pays de destination.



### **A NOTER :**

Les kilométrages et les temps de trajets sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent varier en fonction des impératifs et aléas locaux (état des routes, embouteillages, météo, etc.).

Les toilettes des autocars (lorsqu'elles existent) peuvent être fermées pour diverses raisons : sécurité des passagers (routes sinuueuses, freinage d'urgence, etc.). Cependant, l'autocar effectue des arrêts fréquents et réguliers au cours de la journée.

Le client est seul responsable de tous ses effets personnels, même laissés dans le bus.

Les photos ne sont pas contractuelles.

### **ACCESSIBILITE :**

Nos circuits, croisières et autotours ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il y a beaucoup de marche lors des visites et de nombreuses montées/descentes du bus qui n'est pas équipé en conséquence. Les clients doivent être autonomes et ne pas avoir besoin de l'assistance d'un tiers dans leurs déplacements. Les guides ne sont pas habilités à prendre en charge des PMR ou atteintes de tout autre handicap. Les hôtels de nos circuits/séjours ne possèdent pas tous d'ascenseurs et leurs accès ne sont pas tous adaptés aux PMR.

Pour toute personne atteinte d'un handicap moteur, visuel ou auditif, il est impératif de nous informer du type de handicap et du niveau d'autonomie avant toute réservation, afin que nous puissions vérifier l'accessibilité à notre voyage.

Pour toute assistance spécifique dans les aéroports, notamment l'assistance et la mise à disposition d'un fauteuil roulant, merci de nous consulter.

De même pour le transport de matériel médical spécifique (appareillages, médicaments, seringues, etc.), merci de prendre contact avec notre équipe. Ces services spéciaux font l'objet d'une demande particulière auprès des compagnies aériennes et sont soumises à conditions et/ou supplément tarifaire.

### **LES VALISES CONNECTEES :**

Les "smart bags", "smart luggage", "bagages intelligents" (bagages avec dispositifs de recharge à batteries en lithium) peuvent être transportés à condition que les batteries soient amovibles. Dans le cas contraire, ils ne pourront être transportés.

Les voyageurs enregistrant un bagage connecté avec une batterie au lithium-ion amovible doivent l'enlever et l'emporter avec eux en cabine.

Ces informations pouvant évoluer, renseignez-vous auprès de la compagnie aérienne avant votre départ.

### **LA CIGARETTE ELECTRONIQUE :**

Les cigarettes électroniques sont interdites dans les bagages placés en soute des avions, mais restent autorisées en cabine. Selon les pays, l'utilisation et/ou le transport d'une cigarette électronique peut être strictement interdite ou fortement encadrée. Selon l'évolution des législations du pays de destination, nous vous conseillons de vous renseigner avant votre départ.

Au Canada, les cigarettes électroniques sont toutes considérées comme « des produits de vapotage » ; on ne peut pas fumer dans la plupart des lieux publics et les mineurs n'ont pas le droit de vapoter. La loi est appliquée différemment selon les provinces, les territoires et les villes. Vous recevrez une amende en cas d'infraction.

Plus d'informations : <https://www.routard.com/dossier-pratique-sur-le-voyage/cid137941-cigarette-electronique-quels-sont-les-pays-qui-l-interdisent.html> et <https://www.globaltobaccocontrol.org/e-cigarette/country-laws/view>

# CANADA HIVER – L'ESSENTIEL

## QUAND PARTIR ?

	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	JUIL.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Canada												

: favorable / : moyen / : peu favorable / : A ces périodes il n'y a plus de neige pour profiter des installations.

**ACHATS :** Le sirop d'érable sous la forme de sirop ou de ses dérivés. La fameuse couverture 100 % laine de la Compagnie de la Baie d'Hudson (dite « couverture à pointes »). Pour les amateurs, les whiskies Crown Royal et Canadian Club. Le matériel de sport outdoor : du casque de vélo jusqu'à l'équipement de golf, les prix sont généralement inférieurs à ceux pratiqués en France. L'artisanat indien : cher quand il est beau et fait main. C'est dans l'Ouest que se trouvent les artistes amérindiens les plus réputés. L'art inuit : de nombreuses boutiques et galeries réservent une place importante aux sculptures inuit, réalisées en soapstone (stéatite). Pour authentifier le travail de l'artiste, le gouvernement canadien appose une étiquette montrant un igloo. D'Alberta, vous rapporterez des bottes et chapeaux de cow-boy, mais aussi des ceintures de cuir « western » et la fameuse « cravate » de l'Ouest. Les produits dérivés : une auberge qui vend un T-shirt à son effigie, un resto ou un bar qui vend son mug maison...

**Attendez-vous à payer entre 10% et 15% en plus du prix affiché dans la plupart des cas. Sauf mention contraire, les taxes ne sont pas incluses dans les prix affichés.**

**AERIEN :** Environ 7h45 pour Montréal, 8h20 pour Toronto, 12h20 pour Vancouver selon compagnie aérienne.

**COURANT ELECTRIQUE :** 110 V 50/60Hz, adaptateur nécessaire.



**DECALAGE HORAIRE :** - 6h à Québec, - 9h à Vancouver.

**FORMALITES :** Pour les ressortissants français : passeport à lecture optique valable 6 mois après le retour. Formalité AVE obligatoire. Le formulaire de cette nouvelle procédure d'admission doit être complété par les voyageurs éligibles en ligne, [à l'adresse suivante](http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp) <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>, et ce, avant leur voyage. Afin d'effectuer la demande, les passagers auront besoin de leur passeport valide, d'un numéro de carte bancaire (frais de 7 \$ CAD) et d'une adresse e-mail. L'autorisation sera ensuite envoyée en quelques minutes. Plus d'infos sur le site <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave.asp>

**LANGUE :** Les langues officielles sont l'anglais et le français.

**MONNAIE :** Le dollar canadien. Les cartes de paiement sont acceptées presque partout. Pour disposer d'argent liquide, le plus simple est d'en retirer sur place avec sa carte aux distributeurs automatiques de billets (« guichets automatiques

» ou, en territoire anglophone, ATM ou cash machine), qu'on trouve un peu partout. On peut changer de l'argent dans les banques et les bureaux de change.

**POURBOIRES (tip ou gratuity) :** Les pourboires ou « tips » sont une institution à laquelle vous ne pouvez pas déroger. En principe, comptez : serveurs des restaurants 15% à 20% de la note, barman 1 \$ par consommation, groom 1 à 2 \$ par valise, femmes de ménage dans les hôtels à partir de 2 \$ par jour (selon la dimension de la chambre et le désordre), chauffeurs de taxi 10 à 15% de la course. Les montants recommandés sont les suivants :

- 6-10\$ par jour et par personne pour le guide des activités
- 4\$ par jour et par personne pour le chauffeur

**SANTE :** Aucun vaccin obligatoire à ce jour. Merci de vérifier les formalités sanitaires auprès de l'Institut Pasteur (<http://www.pasteur.fr/fr>).

**SECURITE :** La situation climatique, politique, sanitaire, réglementaire de chaque pays du monde pouvant changer subitement et sans préavis nous vous invitons à consulter avant votre départ les sites Internet suivants afin de prendre connaissance des éventuelles restrictions, obligations ou tout simplement des informations relatives à votre destination.

<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays/>

**TELEPHONE :** Indicatif +1.

**US ET COUTUMES, LEGISLATION :** Le tutoiement s'emploie beaucoup plus couramment qu'en France. Même si le tutoiement spontané tend à se raréfier dans les grandes villes, on passe rapidement du "vous" au "tu" dès qu'un contact a été établi. Lorsqu'on vous dit bonjour quand vous sortez d'un lieu, cela signifie « au revoir » ! Comme en France, il est strictement interdit de fumer dans les lieux publics, qu'il s'agisse d'une gare, d'un parc ou d'un resto, et même dans un rayon de 3 à 6 m de leurs portes et fenêtres. L'écrasante majorité des terrasses est désormais non fumeur.

**VETEMENTS :** Si vous avez choisi de venir visiter le Canada en hiver, c'est que vous aimez le froid ! Des températures négatives pouvant aller jusqu'à -10° sont très fréquentes et jusqu'à -20° sont très courantes. Sans parler du ressenti réel avec le vent... Prévoir des manteaux adaptés.

### Ambassade du Canada

130, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél : 01-44-43-29-00 (serveur vocal)